



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77

e-mail : mairie.floing@wanadoo.fr

Floing - Infos Flash n°2

Floing, le 10 août 2020

Mutuelle pour tous

Le bilan de la « Mutuelle pour tous »
est très positif.

En effet, 94 adhérents y ont adhéré, en faisant
une économie de 20,00 € à 100,00 € par mois en
moyenne.

Renseignez-vous

(un conseil ne coûte rien).

Une permanence se tiendra en
mairie de Floing le :

Vendredi 25 septembre 2020
dès 14h00 en Mairie.

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous au
secrétariat de mairie
au 03 24 29 17 42

Remise des calculatrices

Le mercredi 22 juillet 2020, Martine
LESSERTISSEUR Maire de Floing et Caroline
HANNIER, adjointe aux affaires scolaires, ont
convié les 21 élèves de CM2 à une cérémonie
symbolique et amicale afin de leur remettre une
calculatrice FX92.

Après la traditionnelle photo de groupe, Madame
le Maire a invité les futurs collégiens, parents,
directrice de l'école et membres du Conseil
Municipal au pot de l'amitié dans la cour de l'école.



Rectificatif

Les horaires d'ouverture

Agence postale communale

Du lundi au vendredi

de **09h00 à 12h30**

Tél : 03 24 29 16 56

Travaux Allée des Pâquerettes

Pose des bordures

courant septembre

Fin du chantier

début novembre



Débroussaillage

Mesures de prévention de Mr le Préfet des Ardennes :

Nous vous rappelons l'utilité du débroussaillage,
en adoptant un comportement responsable, en
évitant le brûlage des végétaux.

Les déchets verts doivent être déposés dans les
déchetteries prévues à cet effet.

**Nous vous rappelons que la commune effectue
le ramassage des pelouses tous les lundis
jusqu'au 12 octobre 2020.**

Restriction d'eau

Mesures de prévention de Mr le Préfet des Ardennes

(Arrêté préfectoral n°2020-464 du 22/07/2020)

L'arrêté définit les mesures de limitation relatives à certains usages de l'eau pour les communes concernées par le bassin de la Meuse aval et de la Chiers

Sont interdits :

- Le remplissage des piscines
- L'utilisation d'eau pour lavage des véhicules
- Lavage des voiries et trottoirs et nettoyages des terrasses et façades entre 11h et 18h00
- L'arrosage des jardins d'agrément ou potagers entre 11h00 et 18h00
- Le remplissage ou la vidange des plans d'eau et des étangs...

L'arrêté complet est disponible sur le site internet.villedefloing.com

Fête patronale



Malgré les restrictions sanitaires cette année, la fête patronale s'est déroulée du 18 au 21 juillet sous un soleil estival. Les flongois étaient au rendez-vous pour le plaisir des petits comme des grands. Les forains étaient plutôt ravis de ces quatre jours de fête à Floing. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine dans de meilleures conditions.

Activités de brûlage

Le brûlage de bois sec provenant de débroussaillage, tailles de haies ou d'arbres est uniquement autorisé :

Les mois de décembre, janvier et février, le brûlage est autorisé de 11h00 à 15h30.

Le brûlage est interdit les autres mois restants de l'année.

Feu d'artifice :

Tout tir de feu d'artifice par un particulier est interdit sur l'ensemble de la Commune de Floing

Voir l'intégralité de l'arrêté municipal réf. 6.1 - 2018-67 sur notre site villedefloing.com

Spectacle de Marionnettes

Tournée Côté Cour

Association Côté Cour
08330 VRIGNE AUX BOIS

Vendredi 25 septembre
à 18h00

Dans la cour
de l'ancienne école
(Près de la Mairie)
En cas de pluie
au Foyer Rural

Réservation nécessaire
En mairie ou
au 03.24.29.17.42

Sous réserve de l'évolution de la situation du COVID 19



Au bout du jardin

Marionnettes sur table | Durée : 30min |
Dès 3 ans | Jauge : 150

Lilly veut voir plus loin que son jardin et veut aller jusqu'au bout du monde. Malgré les recommandations de sa maman, elle s'éloigne de la maison. De surprise en surprise, Lilly l'aventurière a oublié qu'il fallait rentrer avant la nuit...

Des personnages drôles et attendrissants dans un paysage coloré et surprenant (coccinelle, sauterelle, fourmi) sont autant d'amis de l'univers du tout petit.

Extrait : <https://youtu.be/Kas-Imf6Pk>

COURS DE YOGA SUR LA COMMUNE DE FLOING

QUESTIONNAIRE

(à rendre en mairie ou par email : mairie.floing@gmail.com)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



La commune de Floing souhaite mettre en place des cours de Yoga dispensés par Camille VION, éducateur sportif sport et santé bien être.

Seriez-vous intéressé(e) par des séances de Yoga ?

Oui

Non

(Il n'y a aucun engagement à répondre positivement à ce questionnaire)

Le mardi ou le mercredi, quels créneaux vous conviendraient ? (Plusieurs choix)

Le mardi

de 17h00 à 18h00

de 18h00 à 19h00

de 19h00 à 20h00

Le mercredi

de 17h00 à 18h00

de 18h00 à 19h00

de 19h00 à 20h00

2 types de yoga seraient proposés :

- Pratique douce (yoga yin)
- Pratique dynamique (yoga vinyasa)

Tarif : 10,00 €/cours, collecté directement par Mme VION.

Prévision de séances de découverte en septembre, êtes-vous intéressé(e) par cette découverte ?

Oui au tarif de 10,00 € (Aucun engagement)

Non

Prévoir un tapis

(Pas de prêt de tapis en raison du COVID)





Ateliers de découvertes

Proposés par
Marc POTIER

Séances de découverte d'une heure (sans engagement) mais qui peuvent déboucher sur des séries de 2 ou 3 séances par la suite pour les personnes intéressées qui veulent aller plus loin.

Relaxation	Lithothérapie	Aromathérapie	Radiesthésie
Venez découvrir les bienfaits du lâcher prise et les outils pour continuer à en profiter au quotidien (Approche énergétique).	Venez découvrir le pouvoir des pierres sur votre santé et votre mieux être .	Venez découvrir le pouvoir des plantes au quotidien (petits maux, rhumes, fatigue...).	Venez découvrir le pendule, un allié de tous les jours. Apprenez à l'utiliser simplement. Chacun repartira avec son pendule
Tarif : 5.00 €	Tarif : 5.00 €	Tarif : 5.00 €	Tarif : 6.00 €

(Règlement à la séance directement à Marc Potier)

Ces activités sont indépendantes les unes des autres. Elles auront lieu à quatre moments différents courant septembre ou octobre sous réserve des restrictions liées au COVID 19 (Jours et heures restant à définir).



Coupon à remettre en mairie ou par email : mairie.floing@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Souhaite être informé (e) de la mise en place des séances suivantes :

Relaxation

Aromathérapie

Lithothérapie

Radiesthésie